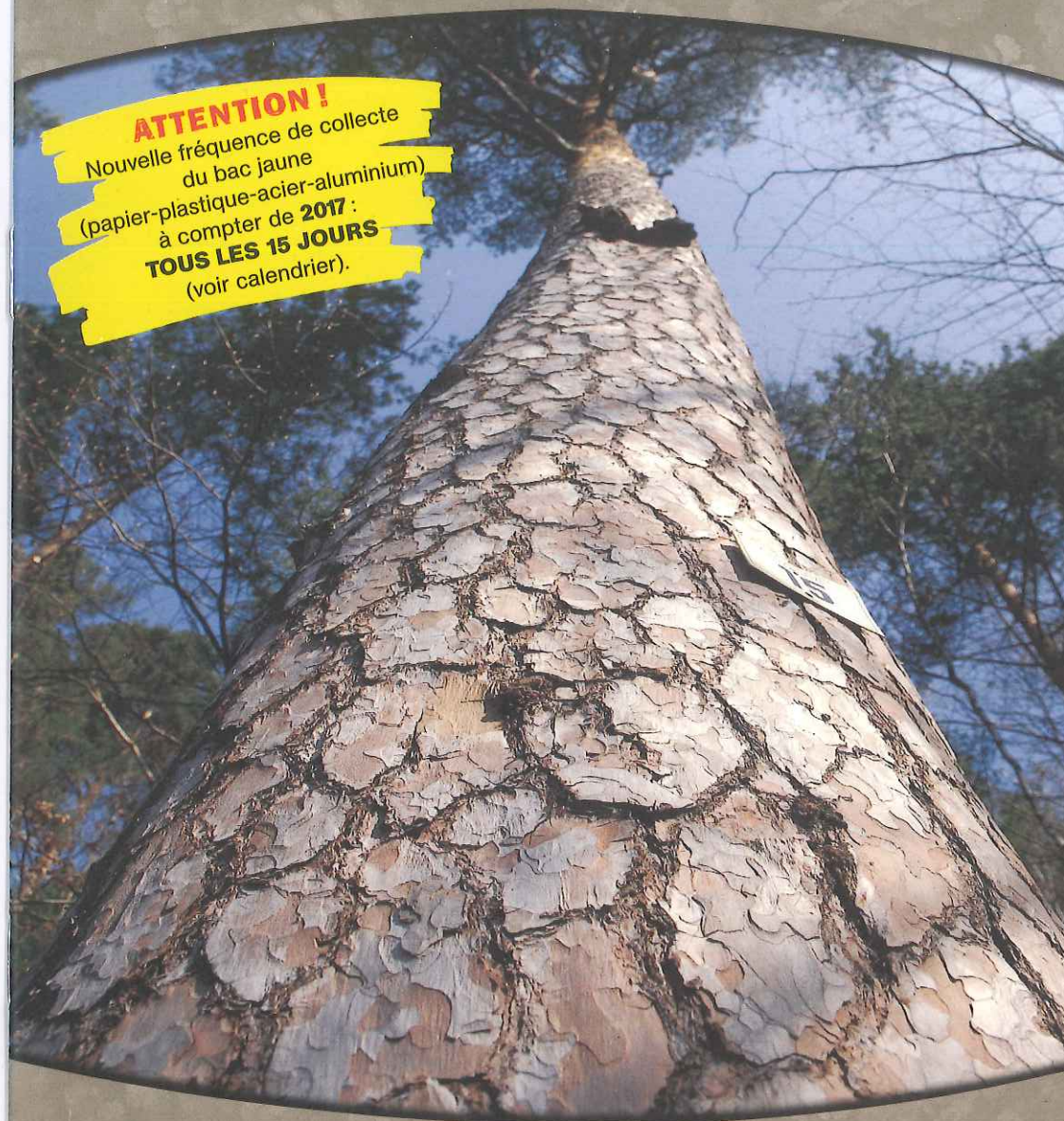


SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA MOSSIG ET DE LA SOMMERAU

ATTENTION !

Nouvelle fréquence de collecte
du bac jaune
(papier-plastique-acier-aluminium)
à compter de **2017** :

TOUS LES 15 JOURS
(voir calendrier).



GUIDE DU TRI
ÉDITION 2017

A CONSERVER

ÉDITO

**Le tri, c'est vous. – La collecte, c'est nous!
Ensemble, recyclons, pour préserver l'environnement.**

La collecte sélective sur notre territoire prouve son efficacité. Vous triez mieux et plus et vous produisez moins d'ordures ménagères.

Merci et bravo pour votre implication dans cette démarche éco-citoyenne!

Toutefois, une telle performance n'est jamais acquise et des marges de progrès restent à accomplir, notamment en matière de tri des emballages plastique qui ne sont pas suffisamment triés ou mal triés. En effet, les erreurs constatées lors des contrôles sont la présence notamment **de barquettes et de films plastique**.

Aussi, j'en appelle à chacun d'entre vous pour qu'ensemble nous améliorions la qualité de notre geste de tri du plastique. La consigne est simple: uniquement les bouteilles et les flacons se recyclent. Vous trouverez les consignes détaillées en dernière page du guide du tri que nous avons le plaisir de vous offrir, complété par un calendrier mural. Nous comptons sur votre vigilance car ces erreurs de tri coûtent chers.

Partant du principe que le tri se fait d'autant mieux que le dispositif de collecte est efficace, le Syndicat Mixte, sur proposition de la société SITA SUEZ, réorganise le service de la collecte sélective du **BAC JAUNE**.

Celle-ci changera de rythme à compter de 2017: le ramassage des emballages papier, carton, plastique, acier, aluminium se fera **TOUS LES 15 JOURS**.

La nouvelle année à venir nous réserve hélas également une mauvaise surprise: l'on nous annonce une hausse sensible du coût de traitement des déchets. En effet, l'usine d'incinération des ordures ménagères de Strasbourg sera fermée pendant deux ans et demi pour des travaux de désamiantage très importants. Durant cette période, nos déchets sont incinérés ou enfuis ailleurs en France ou en Europe; ces détournements conditionnent bien entendu le nouveau tarif appliqué.

L'hiver va bientôt s'installer avec son lot d'averses de neige, de verglas, de tournées de collecte interrompues ou annulées, d'insatisfactions de la part des usagers. Il me semble utile de rappeler que les conditions de travail du personnel de collecte des déchets ménagers ne sont pas simples lors de ces épisodes hivernaux. En fonction des conditions de circulation, les collectes ne pourront peut-être pas toujours être assurées mais seront rattrapées. Alors, merci de bien vouloir faire preuve de patience et de compréhension à leur égard.

Trier est un geste aussi simple qu'essentiel pour la protection de l'environnement. Ensemble, poursuivons nos efforts pour préserver notre cadre de vie, pour nous et pour les générations futures.

**JOYEUSES FÊTES DE NOËL 2016
BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2017**

Le Comité Syndical

LE VERRE

**Je le mets dans mon bac vert
en vrac et vides**

(sans bouchon, ni capsule, ni couvercle)



bouteilles



bouteilles
d'huile



bocaux et pots



flacons de parfum



Ne mettez pas > A jeter dans votre poubelle habituelle



Ampoules
(classiques non
recyclées)
et à filament



Vaisselle, faïence,
porcelaine, verre brisé,
miroir



Casseroles
vitrocéram



**Un doute?
Jetez avec
les ordures
ménagères**

LES BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

Je les mets dans le bac jaune en vrac et vides



bouteilles de lait



bouteilles en plastique: eau, jus de fruit, soda...



cubiteiners

PENSEZ-Y!



bouteilles d'huile, mayonnaise, vinaigrette, ketchup, ...



flacons de produits ménagers



flacons de produits d'hygiène

LES PAPIERS ET EMBALLAGES EN CARTON

Je les mets dans le bac jaune en vrac et vides



publicités, prospectus



courriers, lettres, impressions



journaux, magazines



papiers bureau, enveloppes



autres papiers



catalogues, annuaires



briques alimentaires



boîtes et suremballages en carton



petits cartons plats pliés



Ne mettez pas > A jeter dans votre poubelle habituelle



Sacs en plastique

Suremballages, sacs et films en plastique

Pots de produits laitiers

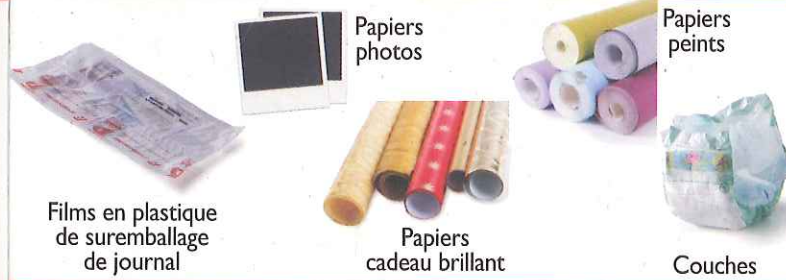
Barquettes en polystyrène

Coques

Emballages sales non vidés



Ne mettez pas > A jeter dans votre poubelle habituelle



Films en plastique de suremballage de journal

Papiers photos

Papiers cadeau brillant

Papiers peints

Couches



Un doute? Jetez avec les ordures ménagères

LES EMBALLAGES EN MÉTAL

NOUVEAU SERVICE

Je les mets dans le bac jaune bien vidés →



barquettes



bouteille de sirop



boîtes de conserve et boîtes à thé



cintres



capsules café



canettes



aérosols



champagne



bouchons



opercules



boîtes en aluminium, boîtes en acier, bougies



barquettes



capsules



**Un doute?
Jetez avec les ordures
ménagères**



LES DÉCHETS VÉGÉTAUX



LES DÉCHETS VERTS

Les plateformes « déchets verts », aménagées à
SOMMERAU – Allenwiller, rue du Lavoir (atelier intercommunal)
HOHENGŒFT – Chemin de la Lagune
WANGENBOURG-ENGENTHAL – Station d'épuration,
 Sont ouvertes de **début avril à fin novembre**, tous les samedis de 15 à 17 heures.
 On peut y déposer branchages, gazon, feuilles, plantes, fleurs. Merci de ne pas apporter de terre ni de gravats. La récupération des végétaux permet de leur offrir une seconde vie puisqu'ils seront transformés en compost.

**Dates d'ouvertures pour 2017 :
 DU SAMEDI 1^{er} AVRIL 2017 au SAMEDI 25 NOVEMBRE 2017**

LE COMPOSTAGE

LES AVANTAGES

- réduire le volume des déchets à incinérer, en effet 30 % des déchets ménagers sont compostables
- faire un geste pour la protection de l'environnement
- produire soi-même son engrais
- enrichir son jardin sans frais

**AYEZ LE RÉFLEXE
 COMPOST!**

QUELS DÉCHETS COMPOSTER ?

- les déchets de cuisine : épluchures, restes de fruits et de légumes, coquilles d'œufs, marc de café et de thé avec leurs filtres de papier,
- les déchets de jardin : feuilles mortes, plantes vertes, fleurs fanées, brindilles hachées menues



De nombreux foyers sont déjà équipés d'un composteur.
Avis aux amateurs ! Laissez-vous tenter par cette démarche.

Des composteurs sont encore disponibles pour ceux qui souhaitent intensifier leur geste de tri et fabriquer leur propre compost.

Ils peuvent être acquis auprès de votre mairie :

> **420 litres** au prix de **39 €**

> **700 litres** au prix de **60 €**

LA COLLECTE DE TEXTILES / LINGES DE MAISON / CHAUSSURES

Ne jetez plus vos textiles à la poubelle !

Qu'ils soient usés ou non, les vêtements en bon état, le linge de maison, les chaussures (liées par paires), la petite maroquinerie (sacs à main, ceintures) peuvent être réemployés ou valorisés.

Pour cette raison, le Syndicat Mixte du Pays de la Mossig et de la Sommerau a signé une convention avec le Relais Est afin de réduire les tonnages de déchets ménagers à incinérer mais aussi pour vous offrir un nouveau service.



Vous pourrez les déposer, dans des sacs bien fermés de 50 litres maximum, dans les bornes installées sur les sites ci-après :

- ➔ **SOMMERAU :** ALLENWILLER - Parking de la Mairie
SALENTAL - Rue de Singrist - Salle des fêtes
- ➔ **HOHENGŒFT :** Rue de la Mairie
- ➔ **WANGENBOURG-ENGENTHAL :**
Rue du Général-de-Gaulle - Atelier municipal

LA DÉCHETTERIE PRÈS DE CHEZ VOUS

3 sites d'accueil différents sont à votre service :

- ➔ **SOMMERAU :** Allenwiller, rue du Lavoir (atelier intercommunal)
- ➔ **HOHENGŒFT :** Chemin de la Lagune (entrée du village)
- ➔ **WANGENBOURG-ENGENTHAL :** Station d'épuration

équipés de bennes et de conteneurs, à raison de 3 ouvertures annuelles par site.

DATES ET HORAIRES

LE SAMEDI DE 8h30 A 12h30 :

- ➔ **SOMMERAU :** Allenwiller - 17 juin et 9 décembre 2017
- ➔ **HOHENGŒFT :** 4 mars et 9 septembre 2017
- ➔ **WANGENBOURG-ENGENTHAL :** 22 avril et 21 octobre 2017

QUE POUVONS-NOUS Y DÉPOSER ?

LES ENCOMBRANTS

- ➔ les encombrants non métalliques
- ➔ les ferrailles
- ➔ les déchets verts
- ➔ les gravats
- ➔ le bois

Ces points d'apport sont accessibles à tous les habitants des communes membres du Syndicat Mixte.



TOUS LES CARTONS D'EMBALLAGES VOLUMINEUX

⇒ PENSEZ-Y

Type emballage de meuble, d'appareil électro-ménager, trop volumineux pour les mettre dans les caissettes.



➔ Vous avez également la possibilité de les apporter durant l'ouverture de la plateforme des déchets verts ou les déposer dans le container à côté de la borne textiles usagés.

LES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Gros électroménager froid : réfrigérateur, congélateur, ...

Gros électroménager : lave-linge, cuisinière, lave-vaisselle, ...

Ecrans : télévision, ordinateur, ...

Petits appareils en mélange : fer à repasser, friteuse, imprimante, micro-ondes, ...



Ils peuvent être aussi:

- ➔ repris gratuitement lors du nouvel achat d'un équipement ou lors de sa livraison; le vendeur ayant l'obligation de reprendre l'ancien
- ➔ donnés à une association caritative (comme Emmaüs, ...).

LA COLLECTE DES RADIOGRAPHIES MÉDICALES

⇒ PENSEZ-Y

Nous possédons tous, abandonnées au fond d'un tiroir, de vieilles radiographies dont nous aimerions nous débarrasser sans que cela pose un problème pour l'écologie.

Ces radios sont en effet très toxiques pour l'environnement si elles ne sont pas correctement recyclées (elles sont le plus souvent brûlées).

La Société RecyclIM a mis en place sur les plateformes de déchetterie des containers destinés à collecter ces radios et à résoudre ainsi ce problème.

Une fois ces radios collectées, les déchets sont recyclés à 100 % dans une usine de traitement répondant aux plus hautes normes de protection de l'environnement.

➔ Vous avez également la possibilité de les apporter durant l'ouverture de la plateforme des déchets verts de la mairie et de l'atelier municipal.



LA COLLECTE DES HUILES ALIMENTAIRES

Ne jetez plus vos huiles alimentaires de friture dans l'égout ou dans la nature. Leur solidification dérègle le bon fonctionnement du réseau et de la station d'épuration.

Des fûts de récupération adaptés sont mis à votre disposition pour la collecte de ces huiles de friture.

Sont concernées les huiles végétales (olive, arachide, tournesol, ...) issues de la cuisson des denrées alimentaires.

Ces huiles seront recyclées pour produire du biodiesel. La glycérine, un sous-produit inévitable, est transférée vers une installation de fermentation et de transformation en compost.

➔ Vous avez également la possibilité de les apporter durant l'ouverture de la plateforme des déchets verts.



LES LAMPES USAGÉES

Trier sans se tromper: quelques consignes

LES LAMPES QUI DOIVENT ÊTRE RECYCLÉES



1) les tubes fluorescents dits « néons »

2) les lampes fluocompactes dites « basse Consommation »

- les ampoules à économie d'énergie
- les ampoules à sodium haute et basse pression
- les ampoules à vapeur de mercure
- les ampoules à iode métallique
- les ampoules à décharge technique (UV, éclairage horticole, éclairage publique, cabinet médical, vidéoprojecteur)

LES LAMPES QUI DOIVENT ÊTRE JETÉES A LA POUBELLE



- les ampoules halogènes
- les ampoules à filament

Celles-ci sont à jeter dans votre poubelle traditionnelle (surtout pas avec le VERRE).

➔ Vous avez également la possibilité de les apporter durant l'ouverture de la plateforme des déchets verts ou en mairie et école.

LES PILES ET BATTERIES USAGÉES

POURQUOI COLLECTER LES PILES ET LES BATTERIES

Certains métaux contenus dans les piles et batteries usagées peuvent nuire à notre environnement s'ils ne sont pas correctement traités en fin de vie.

Par ailleurs, ces métaux peuvent être récupérés et recyclés pour fabriquer de nouvelles piles et batteries ou participer à la fabrication d'objets de notre vie quotidienne. Nous avons donc tout intérêt à les récupérer.

CONTENANTS DE COLLECTE ET CONTENU

Les piles, contenues dans les petits appareils de la vie courante, mais aussi les batteries de nos appareils électroniques (outils portatifs, téléphone mobiles, ordinateurs ...) ainsi que les batteries intégrées dans les appareils électriques tels que les robots ménagers lorsque celles-ci sont accessibles, sont à déposer dans les bornes « batribox » ou des bacs de comptoir.



➔ Vous avez également la possibilité de les apporter durant l'ouverture de la plateforme des déchets verts ou en mairie et école.

POUR VOS AUTRES DÉCHETS

Les batteries et les pneus

Ils doivent être repris par les revendeurs, y compris les grandes surfaces.

Les médicaments

Ne les jetez surtout pas!

Adressez-vous à votre pharmacien ou à votre médecin qui en assureront la collecte.

LES DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES

> **Solides et pâteux organiques:** toutes les peintures, laques de type glycéro, vinylique, polyuréthane, et toutes les colles et vernis.

> **Liquides organiques, diluants, solvants non chlorés:** diluant, acétone, ether, white spirit, essence térébenthine, pétrole, gasoil, essence F, alcool à brûler, lubrifiant, détachant, trichloréthylène, lave glace, antigel, liquide de refroidissement, produit photo, lessive liquide, assouplissant, huile de vidange.

> **Acides, bases:** acide chlorhydrique, acide sulfurique, acide nitrique, détartrant WC, Viakal, chlorure ferrique, soude caustique, potasse, débouche évier, destop, ammoniaque, lessive de soude, eau de javel liquide.

> **Phytoprotecteurs hors chlorates:** fongicide, insecticide, herbicide, engrais et désherbant hors chlorate et nitrate, produits de traitement du bois.

> **Produits réactifs, comburants, PCL:** comburants, chlorate de soude (désherbant total), chlore des piscines, produits cyanurés.

> **Aérosols:** tous.

> **Lampes et tubes fluorescents:** tous.

> **Emballages et matériaux souillés** (dont bidons d'huile de vidange).



Solvants



Solides / pâteux

DATE ET HORAIRES

Le samedi 9 décembre 2017 de 8h30 à 12h30 à

Sommerau - Allenwiller, rue du Lavoir (atelier intercommunal)

QUELQUES CONSIGNES POUR ÉVITER LES ERREURS DE TRI

TRIER c'est bien, bien trier c'est mieux!

Les erreurs les plus fréquentes :

NE PAS METTRE dans le bac jaune



Ces emballages sont à jeter dans votre poubelle traditionnelle car, trop fins et trop légers, il vaut mieux les incinérer pour en récupérer l'énergie.

NE PAS METTRE dans le bac vert



QUELQUES TRUCS POUR VOUS SIMPLIFIER LA VIE :

> **Les cartonnets tiennent trop de place dans les bacs?**

PLIEZ-LES, ils s'aplatissent très bien et, ainsi, vous gagnerez de la place.

> **Les bouteilles en plastique prennent trop de place?**

Ecrasez la bouteille débouchée à plat puis rebouchez-la. Vous pourrez la déposer dans le bac après avoir réduit son volume et vous facilitez du même coup sa collecte et son recyclage.

> En cas de doute, il est préférable de jeter l'emballage dans la poubelle classique, pour éviter de « polluer » l'ensemble du bac dont le contenu est alors refusé.

> Mettez vos déchets dans le bon conteneur : Le verre dans le bac vert ; le papier, plastique et emballages métalliques dans le bac jaune.

> **Laissez les emballages en vrac et ne pas les imbriquer entre eux,** ils seront plus facilement séparés et plus facilement recyclés.

ENSEMBLE, DONNONS UNE AUTRE VIE À NOS DÉCHETS!

Nos partenaires pour la gestion
de vos déchets



www.bas-rhin.fr



SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA MOSSIG ET DE LA SOMMERAU

Siège: Mairie • 14 rue du Général-de-Gaulle • 67710 WANGENBOURG-ENGENTHAL

e-mail: mairie.wangenbourg.engenthal@orange.fr

Crastatt • Hohengœft • Rangen
Sommerau (Allenwiller-Birkenwald-Salenthal)
Wangenbourg-Engenthal • Zeinheim

03 88 87 31 46